

Image not found or type unknown



## Erreur de facturation en ma faveur

Par **Bounty007**, le **05/10/2012 à 21:13**

Bonjour,  
J'ai acheté un voyage dans une agence. Une facture a été établie, je l'ai signée, le vendeur aussi, j'ai réglé la totalité du voyage.  
L'agent a commis une erreur sur la facturation de 880 € en ma faveur. Il m'a rappelé dans la journée pour que je vienne régler la somme qu'il avait oublié de facturer.  
Puis-je contester ? Si oui sur quel article juridique puis-je m'appuyer ?  
Merci de vos réponses  
Cordialement